



Forêt propre 2026

Dans le cadre des **journées Hauts-de-France propres**, l'APTF a organisé le dimanche 8 mars matin un ramassage en forêt d'Halatte à partir du poteau du Grand Maître. En plein brouillard, une bonne vingtaine de participants s'est retrouvée dès 9h autour d'un café avant de se répartir les zones à nettoyer. Nous avons rempli deux fois le camion !





Bravo et merci à tous les participants !

Merci à la fédération des chasseurs de l'Oise et au PNR pour la fourniture de matériel.



De l'intérêt du parrainage

Dans l'esprit amical et bénévole de l'association une soixantaine d'adhérents s'est engagée à parrainer un ou plusieurs poteaux, et notamment 1) *A visiter le poteau qu'il ou elle parraine au moins deux fois par an et informer l'association de son état général, 2) A surveiller la présence des bornes et leur bonne implantation ; à mettre en œuvre tout nettoyage sommaire comme le désherbage du sol ou l'élimination de tout élément indésirable.*

Un exemple très récent met en valeur l'importance de cette mission.

Une marraine nous a ainsi signalé, dans les deux jours de l'accident, le renversement par un camion grumier du poteau des Bons Amis dans le bois de Perthé.

Ce signalement a permis de mobiliser immédiatement l'ONF et les forestiers pour identifier les responsabilités et prendre les mesures nécessaires.



Merci les parrains et marraines pour votre engagement



Brève de mars 2026



Les vingt ans de l'APTF Dimanche 21 juin



Dés maintenant, vous pouvez retenir la date du **dimanche 21 juin** pour un grand rassemblement festif et familial en forêt, dans le **Parc de Sylvie**, à partir de 12h. Après une intervention du président qui évoquera les acteurs des débuts de l'APTF, les récentes réalisations et les projets, nous partagerons un repas gourmand et nous profiterons d'animations variées, pour tous les âges.



Un groupe de travail s'est constitué pour organiser cet évènement auquel seront conviés tous les amoureux de nos forêts et de leur patrimoine, quelques autorités locales et nos partenaires.



Château de Chantilly
INSTITUT DE FRANCE



Pour info : La « prise d'activité » (SIRET) de l'association APTF date du 01/12/2005 et sa déclaration en préfecture date du 17/01/2006.

Description de l'établissement concerné

Identifiant SIRET	811 686 161 00019	Statut : Siège et établissement principal
Adresse	5 RUE ALAIN DE ROTHCHILD 60300 CHAMANT	
Enseigne		
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	
Date de prise d'activité	01/12/2005	
Effectif salarié à la prise d'activité	0	

1123 - Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES POTEAUX DES TROIS FORETS DE CHANTILLY-ERMENONVILLE-HALATTE DITE A.P.T.F. *Objet* : concourir à la gestion durable de l'espace forestier et à mettre en valeur les forêts comme lieu dit de mémoire, d'histoire et de tradition ; veiller à cette préservation dans les forêts de Chantilly, Hallatte et Ermenonville et les espaces boisés et naturels annexes en privilégiant la sauvegarde, la conservation, l'entretien, la restauration de l'aménagement de carrefours et poteaux. *Siège social* : chez Mme Montigny (Elisabeth), 32, avenue Foch, 60300 Chamant. *Date de la déclaration* : 17 janvier 2006.

*Association déclarée à la Sous-préfecture de Senlis et régie par la loi de 1901 (J.O du 4 février 2006)
Siège, Mairie de Senlis, 3 place Henri IV 60300
Adresse de gestion : 29 rue Louis Blanchet 60300 Aumont en Halatte*